



Quédillac

Vous aussi,



plongez dans l'été

Bulletin municipal n°61

Juillet 2019





Sommaire

Edite

3

Zoom

4 - 5

- La piscine

Vie municipale

6 - 14

- Budgets
- Deux nouvelles antennes de téléphone
- Équipement socio-culturel
- Chemin piétonnier route de Saint-Brieuc
- Terrain de pétanque
- Maison « Bouchet »
- Travaux terrain de football
- Parking de la gare
- Plan Local d'Urbanisme
- Le château d'eau se refait une beauté
- Location Néotoa, Lotissement les Forges
- Un nouvel utilitaire pour les service techniques
- Espace culturel

Vie communautaire

15 - 16

- Forum jobs d'été
- Forum de la mobilité internationale
- Dates à noter
- Forum un emploi près de chez vous
- Ouverture de la Maison de Services au Public
- Jeux Grignote

Vie scolaire

17 - 18

- École Saint-Joseph

Vie associative

19 - 26

- CSF
- SEPQ
- SEPQ Gym
- SEPQ Twirling
- SEPQ Football
- SEPQ Volley
- SEPQ Cyclo
- Pêcheurs de Haute Rance
- Dynamic club
- Danson maintenant
- UPMQ
- Comité des fêtes
- Section AFN UNC

Vie locale

27 - 31

- État civil
- Urbanisme
- L'arbre de la Liberté
- Manque de civisme, le Maire s'insurge
- Élections Européennes
- Piscine
- À la recherche de fruits et petite épicerie
- Festivités du 7 juillet à l'église
- Classes
- Forum des associations
- Repas du CCAS
- Calendrier des fêtes



Edito

La page de couverture de notre bulletin municipal invite à la saison estivale.

Je souhaite à tous nos enfants et adolescents de bien profiter de cet espace ludique sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur. Chaleur, vacances et détente sont des facteurs favorables à refaire le plein d'énergie. Je vous le souhaite à tous...

La grande consultation de début d'année a clairement mis en évidence les difficultés de la population dite « rurale ». Le résultat des dernières élections européennes le confirme. A ce jour, aucun document officiel attestant de mesures pratiques apportant des réponses au mécontentement n'est arrivé en mairie.

Plus près de nous, la Maison de Services au Public a récemment ouvert ses portes à Saint-Méen-le-Grand. Ce lieu de proximité, très convivial, a été conçu pour vous aider dans vos démarches administratives et, en particulier, celles demandant une maîtrise de l'informatique ou du numérique. Je ne peux que vous inviter à le découvrir. Le service Transport à la Demande de la communauté de communes peut, dans certains cas, vous en faciliter l'accès.

L'équipe municipale en place depuis mars 2014 va, en ce milieu d'année, aborder la dernière ligne droite du mandat avant son renouvellement programmé en mars 2020. Cette période va aussi être le temps du bilan de la mission que vous nous avez confiée. Il vous appartiendra d'en faire l'évaluation. Mais, sachez que nous nous sommes toujours attachés, que ce soit dans la réflexion ou dans la réalisation des projets, à répondre aux attentes de notre population, et ce, dans l'intérêt général de notre commune.

Votre Maire,
Hubert LORAND.



Zoom

La piscine

L'été est arrivé, c'est le moment de l'ouverture du bassin de natation pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands ! Et cela depuis son inauguration en septembre 1966, il y a 53 ans.

A l'époque, Quédillac est la première commune du canton et l'une des seules communes rurales du département à avoir construit un bassin scolaire. En effet, les cours de natation étaient au programme pour les enfants, et la commune avait donc décidé de construire une piscine.

Les vestiaires avec leurs douches ont été installés en même temps. Depuis son inauguration, différents travaux ont permis de faire durer dans le temps cet équipement.

Ce bassin a vu plusieurs générations d'enfants de la commune et des alentours apprendre à nager et profiter de l'eau l'été. Aujourd'hui, ce sont toujours les enfants qui en profitent, notamment ceux qui fréquentent l'accueil de loisirs l'été.

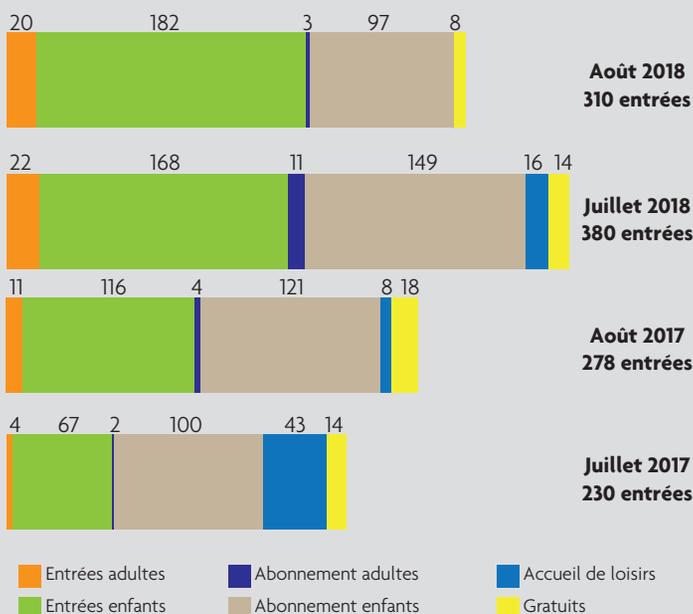


La prestation liée au bassin d'été est assurée par la société ACORUS, délégataire de service public pour la piscine de Saint-Méen-le-Grand.

Le coût de la prestation à la charge de la commune est de 6 400 € HT pour les 2 mois d'ouverture.

A ce montant, il convient d'ajouter les liquides et les fluides.

Fréquentation piscine



Témoignages

« Que de souvenirs à la piscine de Quédillac ! C'était un lieu incontournable pour nous. C'est là que nous avons appris à nager. Nous y avons passé tous nos étés. Nous y allions quasiment tous les jours, même si la météo ne le permettait pas trop. Après avoir monté la côte du Champ-Long, à vélo ou à pied, nous nous retrouvions l'après-midi pour nager, sauter, attraper des objets sous l'eau ... L'eau n'était pas toujours très chaude mais cela ne nous dérangeait pas ! Après avoir déposé nos serviettes au début sur l'herbe, ensuite sur le béton ou encore après les avoir étendues au grillage, nous passions l'après-midi entre natation, jeux et goûters ... sous l'œil bienveillant des maîtres-nageurs. »

Angélique, une nageuse assidue



« Aux journées les plus chaudes nous atteignons environ 75 entrées. Je retrouve même une note qui faisait état de plus de 120 personnes le 14 août 1990, lors de notre soirée compétition et découverte de la natation, qui fut un réel succès. De nombreux Quédillacais avaient fait le déplacement pour voir évoluer leurs enfants ! Le record avait été battu, alors que j'étais encore ado, le 05/07/1985, avec 102 entrées!

L'eau était à 18° le matin pour les cours (sic) et une moyenne de 22/24 les après-midis ensoleillés...

Coutume de fin de saison : la dernière journée était gratuite et avait son succès de liberté... »

« En 1989, l'équipe municipale, conduite par Marcel FLAMANC, maire, décidait pour pérenniser la piscine, de financer une formation à un jeune Quédillacais qui s'engagerait à tenir le bassin pendant plusieurs étés. Venant juste d'entrer à l'école d'architecture, j'avais un profil qui répondait à l'annonce parue dans le bulletin municipal à l'époque.

J'ai donc suivi la formation à Dinard le week-end en parallèle avec mes études. Je suis reconnaissant à Marcel FLAMANC pour son engagement. Il serait trop long de détailler toute l'histoire, mais cet homme a cru en un jeune de sa commune, lui a donné la possibilité de poursuivre des études longues en soutenant sa candidature et, par la même occasion, il a assuré le devenir de la piscine.

Dès l'été 1990, il m'en remettait les clés.

Ce lieu était un véritable pôle de rassemblement des jeunes Quédillacais (et encore plus vrai pour ceux qui n'avaient pas la chance de partir en vacances.)

Pour un coût très modique et bravant les fraîches matinées, plus de 300 personnes ont pris des cours de natation : enfants du centre aéré, ados, adultes souhaitant apprendre à leur rythme loin des grands bassins ... Parallèlement, des jeunes de la commune avaient émis le souhait de se perfectionner. Nous



avons donc créé un petit club de natation (avec sa mascotte Guss, la puce d'eau apposée sur des t-shirts s'il vous plait !)

Et pour ces jeunes, la piscine devenait leur résidence principale le temps d'un été. Nous avons même réalisé une compétition de fin de saison, en nocturne, rassemblant une nombreuse foule (enfants, parents, amis) autour du petit bassin.

La piscine permettait ainsi à tout un chacun de passer de merveilleuses vacances et, au-delà d'y apprendre à nager ou de s'amuser, d'y construire des souvenirs à faible coût!

Ces années restent de magnifiques souvenirs pour moi. »

Loïc Juguet, initiateur en natation pendant 5 étés (1990 à l'été 1995) dont 1 mois 1/2 en binôme avec Loïc Ruellan (1989)

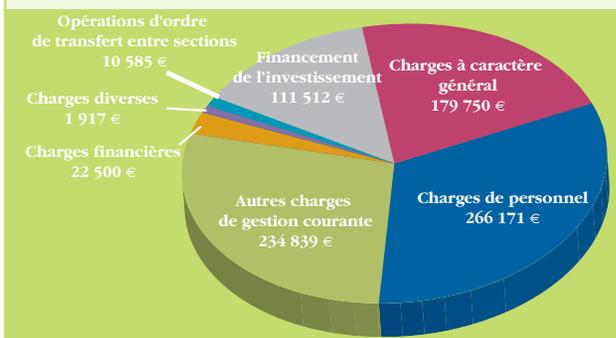
Vie municipale

Budget général

Budget 2019

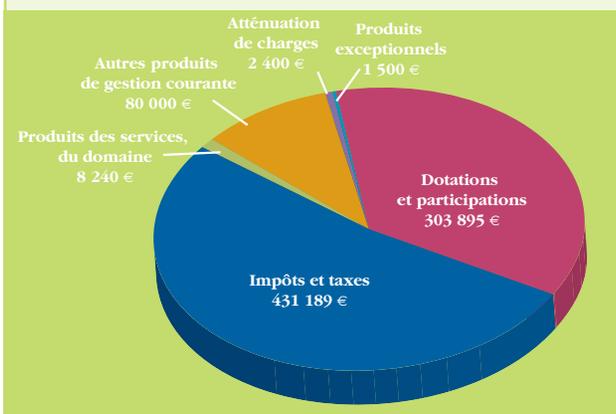
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 827 224 €

Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)	179 750 €
Charges de personnel (salaires des agents, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)	266 121 €
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)	234 839 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	22 500 €
Charges diverses (subventions exceptionnelles, dégrèvements, dépenses imprévues)	1 917 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 585 €
Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)	111 512 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 827 224 €

Dotations et participations (versées par l'État, le Département, et les Collectivités territoriales)	303 895 €
Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)	431 189 €
Produits des services, du domaine	8 240 €
Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)	80 000 €
Atténuation de charges (remboursement sur salaires et charges)	2 400 €
Produits exceptionnels	1 500 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 941 280 €

Remboursement d'emprunts - capital	121 000 €
Cautions	4 215 €
Opérations & Programmes (cf tableau)	1 816 065 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 941 280 €

Excédent de fonctionnement 2018	163 226 €
Excédent d'investissement 2018	483 820 €
F.C.T.V.A	50 941 €
Virement de la section de fonctionnement	111 512 €
Taxe d'aménagement	1 000 €
Prêt	450 000 €
Dépôts et cautionnements reçus	4 950 €
Amortissement des immobilisations	10 585 €

Eglise

Subvention DETR	139 288 €
Subvention Région	53 251 €
Subvention Département	23 183 €

Equipement socio-culturel

Subvention DRAC	100 000 €
Subvention DSIL	29 875 €
Subvention Département	150 000 €
Subvention EPCI Fonds de concours de solidarité	34 649 €
Subvention EPCI- Aide à la démolition	10 000 €
Subvention CAF	100 000 €

Boulangerie - Subvention FISAC 20 000 €

Terrain de football - Subv. FFA Filet pare-ballons 5 000 €

Détail opérations & programmes 1 816 065 €

Chemins d'accès aux parcelles	2 613 €
Terrains de football	4 500 €
Matériel - mobilier mairie	6 500 €
Salle polyvalente	30 000 €
Signalisation lieux-dits	1 000 €
Aménagement centre-bourg	20 000 €
Église	95 000 €
Salles de réunion	3 000 €
Ateliers techniques	25 550 €
Matériel espaces verts	6 000 €
Immeuble supérette	340 €
Révision P.L.U.	29 278 €
Salle des associations	1 400 €
Travaux de voirie en agglomération	10 500 €
Abri de bus	500 €
Equipement socio-culturel	1 575 000 €
Circuits de randonnée	2 384 €
Aire de jeux	2 500 €

Vie municipale

Budget C.C.A.S.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 338 €
Résultat de fonctionnement 2018	666 €
Charges à caractère général	
(annonces, repas des plus de 70 ans)	2 600 €
Charges de personnel	672 €
(rémunérations, cotisations patronales, médecine du travail)	
Autres charges de gestion courante	1 400 €
(subventions aux associations)	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 338 €
Produits des services, du domaine	200 €
(concessions funéraires)	
Dotations et participations	3 071 €
(du département, autres participations)	
Produits exceptionnels	2 067 €
(libéralités reçues, subvention d'équilibre versée par le budget commune)	

Budget Assainissement

DÉPENSES D'EXPLOITATION	47 097 €
Charges à caractère général	14 200 €
(eau, énergie, location, études, frais de télécommunication)	
Charges financières	4 000 €
(intérêts d'emprunt)	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 450 €
Virement à la section d'investissement	20 447 €
RECETTES D'EXPLOITATION	47 097 €
Produits des services	46 000 €
(taxes et redevances, redevances d'assainissement)	
Amortissement de subventions	1 097 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	59 058 €
Déficit d'investissement reporté	643 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Opérations d'équipement (lagune, réseaux)	26 318 €
Remboursement emprunt - capital	30 000 €
Amortissement de subventions	1 097 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	59 058 €
Excédent de fonctionnement reporté	30 161 €
Virement de la section de fonctionnement	20 447 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 450 €

Budget SPANC

DÉPENSES D'EXPLOITATION	5 565 €
Charges à caractère général	5 565 €
(prestations « Véolia »)	
RECETTES D'EXPLOITATION	5 565 €
Report de l'excédent d'exploitation	565 €
Produits des services	5 000 €
(redevances d'assainissement non collectif)	

Budget Lotissement « les Forges »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	696 699 €
Charges à caractère général (travaux)	537 495 €
Charges financières	1 500 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	157 694 €
Charges diverses (centimes de TVA)	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	696 699 €
Report excédent de fonctionnement reporté	82 688 €
Vente de terrains	76 171 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	537 830 €
Produits divers de gestion courante (centimes de TVA)	10 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	607 830 €
Emprunts/cautions	70 000 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	537 830 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	607 830 €
Excédent d'investissement reporté	182 231 €
Emprunt/cautions	267 905 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	157 694 €

Subventions 2019

ASSOCIATIONS LOCALES	21 500,00 €
S.E.P.Q.	1 500,00 €
S.E.P.Q. section Fanfare	3 200,00 €
CSF - Centre aéré	12 000,00 €
CSF - Petit enfance	1 000,00 €
CSF - Sorties ados	500,00 €
COMITÉ DES FÊTES	1 700,00 €
UPMQ	550,00 €
A.F.N	300,00 €
Amicale des CHASSEURS	200,00 €
DYNAMIC CLUB	550,00 €
ÉCOLE	128 386,00 €
O.G.E.C - Contrat d'association	97 579,00 €
O.G.E.C - Cantine	18 144,00 €
O.G.E.C - Garderie	1 100,00 €
O.G.E.C - Accompagnement des enfants (tps du midi)	8 763,00 €
O.G.E.C - Parlement des enfants	1 000,00 €
A.P.E.L - Sorties pédagogiques	1 800,00 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15€/élève)	705,00 €
Collège Notre Dame - Saint-Méen-le-Grand	690,00 €
Collège Camille Guérin - Saint-Méen-le-Grand	15,00 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	200,00 €
Chambre des métiers 22	50,00 €
Maison Familiale et Rurale - Montauban-de-Bretagne	50,00 €
Institut Médico-Educatif	
les Ajoncs d'Or - Montfort-sur-Meu	100,00 €
DIVERS	3 831,84 €
OFFICE DES SPORTS	1 977,28 €
COMICE AGRICOLE	1 184,00 €
AMF 35	469,56 €
AMR	101,00 €
PÊCHEURS DE HAUTE RANCE	50,00 €
Jeune sapeurs-pompier volontaire	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	154 622,84 €

Budget d'investissement : le concours financier de nos partenaires...

Tout dossier de projet d'investissement comporte un volet de demande de subventions auprès de nos partenaires qui nous accompagnent en fonction de leurs compétences. L'objectif des élus et des services de la Mairie est naturellement d'obtenir un maximum d'aides qui permettent de limiter l'endettement de la commune et donc de conserver sa capacité à réinvestir. Une commune qui n'investit plus ne peut plus répondre aux attentes de ses habitants, alors elle régresse...

Pour votre information, vous trouverez ci-contre le pourcentage de subventions obtenues sur nos investissements les plus importants réalisés depuis 2014 :

Investissements	% d'aide
Rénovation de la tour du clocher de l'Eglise	72 %
Rénovation et extension de la Mairie	70 %
Aménagement d'un passage surélevé rue de Rennes	60 %
Equipement socio-culturel	55 %
Réouverture de la boulangerie	50 %
Mise aux normes de la station d'épuration	43 %
Vestiaires et terrain de football du Champ Long	29 %

Sur le montant total de ces investissements, soit 2 628 628 €, 1 093 650 € ont été supportés par les finances communales, soit 42%.

A noter aussi que les conditions financières des organismes prêteurs encouragent actuellement l'emprunt. A titre d'exemple, l'emprunt de 750 000 € pour l'équipement socio-culturel a été réalisé à un taux (variable) de 0,68 %, conditions qui vont naturellement faciliter son remboursement.

Liste des partenaires financiers concernés par nos projets :

- Etat • Région • Département • Communauté de communes • CAF • Agence de l'eau
- Réserves parlementaires (Député et Sénateur) • Ligue de l'Ouest de football

Rappelons aussi que cette participation importante de nos partenaires permet de limiter la pression fiscale sur nos contribuables...

Pour votre information, le taux de la taxe d'habitation sur notre commune reste faible. En effet, nous sommes à 13% sur une échelle qui varie de 12 à 21% pour les communes du territoire de la Communauté de communes.

Projet de deux nouvelles antennes de téléphone sur le territoire communal

Depuis plusieurs mois, l'opérateur Orange était à la recherche de foncier pour implanter 2 nouvelles antennes sur notre territoire. Deux critères étaient retenus, à savoir :

- couvrir un espace entre leurs 2 antennes existantes situées à Caulnes (côté ouest) et à la Brohinière (côté est)
- rester à proximité de la voie SNCF pour garantir un bon débit dans les TGV

Privilégiant dans un premier temps les espaces publics ou appartenant au patrimoine d'une collectivité, le site de l'atelier communal, route de la Gérardais, a fait l'objet de discussions entre la société Syscom, mandatée par Orange, et le Maire. Ces échanges ont abouti à une délibération du Conseil municipal autorisant cette implantation en date du 25 avril 2019. Rappelons que ces antennes sont reconnues d'utilité publique et donc que les élus se doivent de favoriser leur implantation. De plus, le constat d'un réseau insatisfaisant pour les usagers de cet opérateur a, plusieurs fois, été communiqué en Mairie. Souhaitons que la présence de ces 2 installations apportera de meilleures conditions pour les utilisateurs de téléphones portables en constante recherche de plus de capacité.

La seconde antenne devrait se situer sur un terrain privé aux abords de la Jossetais.



Équipement socio-culturel

Comme prévu, le bâtiment est sorti de terre suite aux travaux de maçonnerie représentant le lot n°2 du marché. La charpente est aujourd'hui montée et la construction va se continuer par le lot couverture dans les mois d'été. Ensuite viendra tout l'aménagement intérieur avec l'objectif de terminer l'édifice tout début 2020.

Parallèlement aux travaux de construction, un groupe de travail se réunit régulièrement pour envisager le fonctionnement futur de ce lieu d'accueil pour notre population. Il est composé d'élus, des services de la Mairie et des représentants des futurs utilisateurs. A ces réunions du COPIL (groupe de pilotage) viennent s'ajouter des invités extérieurs en fonction de l'ordre du jour des débats. Lisa, notre adjoint du patrimoine et future responsable de la structure, coordonne l'ensemble des propositions et assure la relation avec l'architecte et la maîtrise d'œuvre. L'objectif de ces travaux de préparation en amont est bien entendu de prévoir au mieux la partie fonctionnelle et d'arriver «prêts» au jour J de l'ouverture.



Coulage de la dalle

C'est aussi dans ce contexte que la commune s'est associée à une convention de lecture publique signée entre Communauté de communes et Département. Cette dernière a acté la volonté des élus de mettre en réseaux toutes les bibliothèques du territoire avec l'aide logistique de la Communauté de communes. Un coordinateur, agent de la Communauté de communes, va être recruté pour mener à bien ce projet de mutualisation ; la compétence, quant à elle, va demeurer à l'échelon communal. D'ailleurs, le Conseil municipal a déjà anticipé cette nouvelle dimension de notre futur espace socio-culturel en votant au budget 2019 un montant d'achat de livres et autres supports en augmentation de 100 %. Un message fort traduisant tout l'intérêt que l'ensemble des acteurs souhaite consacrer à cette réalisation.



Pose de la charpente

Ce nouveau bâtiment n'a pas encore de nom, c'est pourquoi la municipalité demande à la population de proposer ses idées. Ce lieu sera le vôtre, il est donc important que vous participiez à son identité en le nommant ! Nous vous encourageons à envoyer vos idées à Lisa à l'espace culturel : espaceculturel@quedillac.fr. Soyez créatifs !

Chemin piétonnier route de Saint-Brieuc

L'attractivité du site de la Villée favorise naturellement les déplacements dans ce secteur ouest de notre commune. Toujours soucieux d'offrir de bonnes conditions aux adeptes de la marche, les élus ont décidé de réaliser des travaux sur ce sentier afin de faciliter le passage des piétons et ainsi rendre plus agréable la balade jusqu'à l'étang communal.



Donc avis aux amateurs, la marche c'est bon pour la santé !

Coût total de la rénovation :
3 720 € HT

Malgré la pluie, une promenade appréciée sur le sentier rénové...

Un terrain de pétanque aux abords de la salle polyvalente

Cette réalisation fait suite à une demande du club de la Rance qui recensait parmi ses adhérents des passionnés du cochonnet. Traditionnellement, la pétanque est considérée comme un jeu se pratiquant plutôt au sud de la Loire... Eh bien non, erreur, elle vient de plus en plus concurrencer notre palet breton et c'est à juste titre que nous nous devons de proposer un espace adapté. Après de nombreuses discussions sur son emplacement, la commission « Travaux » du Conseil municipal a opté pour cette petite portion de la zone enherbée le long du Guy Renault et à proximité immédiate de la salle.

Bien entendu, cet espace est en accès libre pour tous les amoureux de la boule et pourra aussi séduire les autres locataires de notre salle polyvalente...



Comme l'indique la photo, les boulistes sont déjà là... Que le meilleur gagne et que le perdant soit bon joueur !

Coût total de l'investissement : 3 270,89 € HT

La Maison « Bouchet », une page qui se tourne

Première maison construite en 1952 le long d'une rue de la Plante qui n'existait même pas !... Seul un petit chemin venait s'amorcer à partir de la rue de Rennes. Tout ça nous semble bien lointain et pourtant cette maison n'aura vécu « qu'une soixantaine d'années ».



*Construite en 1952, cette maison a eu la vie très courte.
En effet, ne pouvant être intégrée
au futur équipement socio-culturel, elle vient d'être démolie.*

D'ailleurs, pendant la transaction entre les héritiers de Louis BOUCHET et la commune, l'avenir de cette belle bâtisse avait été évoqué avec un doute important sur la possibilité de la conserver dans le cadre du projet. Cette éventualité avait d'ailleurs été très bien comprise par les vendeurs et nous aurons, sans aucun doute, l'occasion de les rencontrer à nouveau lors d'une journée d'inauguration... en 2020...

Travaux sur le terrain de football

Résultats encourageants...

A l'issue de cette saison, il semble intéressant de dresser un constat de l'efficacité des travaux engagés à l'inter-saison (été 2018). Nous pouvons affirmer que nous n'avons jamais atteint cette qualité de pelouse. Certes, l'hiver n'a pas été contraint par de grosses quantités de pluie, mais, même en février, après 30 mm d'eau, les rencontres ont pu se jouer normalement. Rappelons que, l'hiver précédant les travaux, le terrain a été indisponible de la mi-novembre à la fin février !... La confiance que nous avons accordée à Michel TRANCHEVENT responsable de l'entreprise Arvert Paysage, associé à Hervé notre responsable technique, s'est justifiée. Leurs nombreux échanges, auxquels a été associée la commission travaux du conseil municipal, ont permis de déterminer la meilleure méthode pour parvenir à une solution satisfaisante. Preuve en est qu'il faut faire confiance aux professionnels, même dans le cas où de nombreux « amateurs » ont beaucoup de solutions à proposer !... Un complément de travaux, prévu dans le projet, se réalisera pendant l'inter-saison.

La municipalité, toujours très attentive à la vie de nos associations, continuera d'accompagner au mieux l'évolution du club de foot qui, comme vous le savez, connaît une ascension historique dans son niveau de compétition.

Avec toutes nos félicitations.



Parking de la gare

Toujours d'actualité, le projet évolue...

Pour des raisons de sécurité à proximité du passage à niveau, les négociations avec les services de la SNCF ont abouti au refus d'utiliser le terrain jouxtant la halte comme parking voyageurs.

La mairie s'est donc vue dans l'obligation d'envisager une autre solution dans l'objectif de résoudre le stationnement sauvage dans ce secteur. Rappelons que ni la SNCF exploitante du transport des voyageurs, ni la Région compétente en la matière, n'acceptent de prendre en charge les investissements liés au stationnement des véhicules de leurs usagers.

Comme indiqué lors d'une information dans un précédent bulletin, c'est la Communauté de communes qui a accepté d'assurer ces dépenses d'investissements. Cette décision est issue de la volonté des élus d'encourager la fréquentation des 3 points d'arrêt TER sur le territoire (Montauban, La Brohinière, Quédillac), favorisant ainsi le choix du transport en commun pour ses habitants.

Un nouveau projet a donc été mis à l'étude par les services de la Communauté de communes en utilisant du foncier appartenant à la commune, parcelle se situant entre le passage à niveau et le parking de la salle polyvalente. D'ailleurs, cet endroit, non aménagé pour l'instant, fait déjà



Parking sauvage aux abords de la gare

fonction de parking provisoire.

Par délibération en date du 14 mai 2019 pour la Communauté de communes et du 23 mai 2019 pour la commune, les 2 collectivités ont validé ce nouveau projet (voir plan ci-contre).

Le projet a aussi intégré de nouvelles mesures de sécurité au carrefour de la route de la Gérardais. En effet, un élargissement est prévu pour faciliter le croisement de 2 véhicules de grand gabarit au départ et à l'arrivée de cette route de la Gérardais. L'entrée de la zone de stationnement se fera, quant à elle, à partir du parking de la salle polyvalente.

- Coût prévisionnel des travaux : 81 506 € HT
- Calendrier prévisionnel : de septembre à novembre 2019



Plan du futur parking

Plan local d'urbanisme

La réunion publique de présentation de PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) s'est déroulée le **28 mai** salle de réception de la mairie. Une vingtaine de personnes y a assisté et a pu échanger avec le cabinet d'études «Atelier d'Ys» représenté par monsieur LE BOURSICO ainsi que les élus présents. Cet échange a permis de mieux comprendre les enjeux de la démarche.

Une permanence du bureau d'étude est programmée à la mairie le mardi 9 juillet de 9h à 13h sans RDV. Le chargé de mission du PLU sera à la disposition de ceux d'entre vous qui souhaitent obtenir un entretien individuel. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la mairie : 02 99 06 20 25.



Vie municipale

Le château d'eau se refait une beauté

Construit en 1959, le château d'eau est la propriété du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, le SIAEP. Ce syndicat regroupe 17 communes (27 000 h) et est actuellement présidé par Hubert GUINARD, Maire-adjoint de Boisgervilly.

D'une réserve de 100 m³ située en haut du château d'eau, il joue le rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés et le débit fourni par l'usine d'eau potable située à la Bouexière en Médréac. Comme les 8 autres réservoirs que compte le syndicat, sa fonction est de permettre la distribution de l'eau sous pression et d'assurer la sécurité incendie.

Ces derniers mois le SIAEP a donc rénové cet ouvrage (changement des tuyauteries et vannes, étanchéité de la cuve, ravalement extérieur et autres...) pour un montant de 90 000 € HT.

Notre commune compte 580 abonnés, 62 kms de réseau pour 75 000 m³ consommés à l'année. Elle est représentée au syndicat par un élu municipal, Alain MASSARD.

L'exploitation du réseau et des usines d'eau potable est assurée par Véolia.

Le prix du m³ d'eau consommé dans notre commune est en moyenne de 2,57 € toutes taxes comprises, soit 308,08 € pour 120 m³ et la consommation moyenne est de 199 litres par habitant et par jour.

Pour votre information, l'arrosage du terrain de football ainsi que le remplissage de la piscine ne sont pas assurés par le réseau, mais par la source naturelle de « Fontelin ».

Quelques bonnes raisons de boire l'eau du robinet :

- aucune manipulation de packs et bouteilles
- aucun tri de déchets
- emballage plastique économisé : 4 à 5 kg/an/habitant
- prix/personne/an : 1,55 € !... (pour une consommation de 1,5 l/personne/jour)
- eau de bonne qualité



Locations Néotoa, lotissement les Forges



Pour rappel, Néotoa, bailleur social, réalise actuellement un investissement de 3 maisons individuelles : 1 T3 et 2 T4 dans notre lotissement des Forges.

La date de mise en service de ces 3 locations est désormais connue, au 30 novembre cette année. Pour les personnes intéressées, la première démarche est la constitution d'un dossier « Demande de logement social » disponible soit en mairie, soit sur le site de Néotoa.

Compte tenu de la capacité des logements, ils seront attribués en priorité à des familles avec enfants, et sous conditions de ressources. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Néotoa : 02 23 48 80 00 ou contact@neotoa.fr.

Un nouvel utilitaire pour les services techniques

Dans le but d'optimiser le travail de nos agents et permettre ainsi une meilleure autonomie de chacun d'entre eux, le conseil municipal a décidé l'achat d'un second utilitaire. Il sera à la disposition d'Hervé, le responsable des services. Bernard ou Florent pourront, quant à eux, disposer du traditionnel « Fiat rouge » que tout le monde connaît.



Vie municipale

Espace culturel

Ateliers tablettes seniors

Les ateliers tablettes organisés en faveur des seniors ont continué ce semestre, rassemblant les personnes souhaitant apprivoiser cet outil ou bien encore développer leurs connaissances : préparer ses vacances, découvrir des applications de e-santé, jouer avec des applications ludiques, réviser le code de la route... Ces ateliers reprendront à partir de septembre à l'espace culturel de Quédillac : 28/09 (initiation), 19/10 (achats en ligne), 30/11 (tous au jardin) et 14/12 (photos). Le programme sera à disposition à la mairie et à l'espace culturel.

Informations pratiques :

Pour les seniors, un samedi par mois, de 9h30 à 11h, sur inscription (places limitées).

Ateliers mémoire et activité physique adaptée (APA)

Les ateliers mémoire se sont déroulés de janvier à mai dans la commune, organisés en partenariat avec le CLIC de Brocéliande et l'association Brain Up. Le groupe de seniors inscrit a suivi scrupuleusement les séances, dans le but de travailler sa mémoire et d'acquérir des réflexes pour améliorer sa vie quotidienne grâce aux conseils d'Adèle ROUXEL, neuropsychologue.

La municipalité et l'espace culturel continuent de développer ces actions pour les seniors avec le soutien de la Conférence des financeurs durant l'année 2019 et 2020. Des ateliers autour de l'activité physique adaptée (APA) sont prévus pour la rentrée. Une réunion publique vous permettra de découvrir cette discipline adaptée aux seniors le **mardi 10 septembre, à 9h30 à la salle polyvalente.**



Dernier atelier mémoire

Fête du jeu

A l'occasion de la fête mondiale du jeu qui a eu lieu le 25 mai et avec le succès des soirées Jeux Grignote organisées sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux, il a été décidé de créer une semaine du jeu, du 20 au 25 mai. Dans diverses communes du territoire, cette semaine du jeu a proposé des jeux multiformes : jeux d'antan, jeux numériques, jeux sportifs, borne d'arcade, jeux de société...

A Quédillac, ce sont les applications de jeux sur tablettes qui ont été mises à l'honneur. Le mercredi 22 mai après-midi, des enfants de l'accueil de loisirs et des habitants de la commune ont pu découvrir différents types de jeux à la cybercommune, puis tester et jouer tous ensemble, grâce à leur propre équipement et au prêt de tablettes de la Communauté de communes.



Vie municipale

Dons de livres pour la rentrée

Les bénévoles ont rassemblé leurs «classiques» et vous les proposent en dons pour la rentrée scolaire ! De l'Odyssée d'Ulysse, en passant par Balzac et Voltaire, retrouvez une sélection d'ouvrages demandés aux collèges et aux lycées. Ces classiques sont également disponibles pour toute personne intéressée. Une liste des titres est disponible à la bibliothèque. Les livres seront disponibles en libre service au mois d'août.

L'équipe souhaite proposer cette opération chaque année, rendez-vous l'été 2020 avec vos propres dons si vous ou vos enfants n'en ont plus besoin : ils pourront servir à d'autres scolaires ou à des curieux !



Exposition Madagascar

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec la ville de Bémahatazana à Madagascar, la communauté de communes a réalisé une exposition de photographies. Les actions passées et à venir y sont représentées. Les différentes photos permettent également de découvrir la vie des habitants de Bémahatazana. Cette exposition est itinérante et a posé ses valises dans la salle du conseil municipal de Quédillac, du 8 au 29 mars, aux heures d'ouverture de la mairie.



Diane-Perle LACROIX du service jeunesse, qui est partie à Bémahatazana en 2017, avec d'autres agents et élus de la communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Carine PEILA-BINET, adjointe à la culture à Quédillac et élue à la communauté de communes, est également partie à Madagascar. Vendredi 8 mars, à la mairie de Quédillac lors du vernissage, elle a présenté son expérience vécue là-bas.



Horaires estivaux

Les horaires de la cybercommune sont élargis cet été et l'espace culturel sera fermé du vendredi 9 août au vendredi 30 août. Prenez vos dispositions pour ne pas manquer de lectures cet été !

Un grand merci aux bénévoles qui contribuent activement au fonctionnement de la bibliothèque. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles : n'hésitez pas à nous contacter, des permanences à l'animation en passant par l'équipement de livres, il y a forcément une mission pour vous !

**Contact : Lisa au 02 99 06 22 53
ou espaceculturel@quedillac.fr**

	Bibliothèque	Cybercommune	Fermeture estivale
Mardi		16h30-18h30	Du vendredi
Mercredi	10h30-12h00	14h00-18h00	9 août au
	16h30-18h30		vendredi
Vendredi	16h30-18h30	16h00-19h00	30 août
Samedi	10h30-12h30	10h30-12h30	

Le FORUM JOBS D'ÉTÉ, un rendez-vous emploi réussi !

Le 4^e forum jobs d'été organisé par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban a eu lieu à Quédillac en mars dernier.

Cette année, plus de 200 visiteurs et 19 employeurs de plusieurs secteurs d'activités (intérim, restauration, service à la personne, agroalimentaire, ...) ont participé au forum jobs d'été et plus de 90 offres d'emploi pour 200 postes à pourvoir étaient présentés.

Lors du forum, les visiteurs ont pu consulter de nombreuses offres d'emploi et se présenter aux employeurs qui proposaient des emplois saisonniers de proximité.

Rendez-vous début 2020 pour un nouveau rendez-vous de l'emploi saisonnier.



Forum de la mobilité internationale DESPAYS&MOI



En 2020, pour mieux répondre aux disponibilités des jeunes, la 3^e édition du forum de la mobilité internationale DESPAYS&MOI aura lieu à Saint-Méen-le-Grand le vendredi 7 février, en soirée. Pour rappel le forum permet aux jeunes, dès la 6^{ème}, mais aussi aux adultes, de s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou pour découvrir une autre culture.

A noter : en parallèle, une exposition sera présentée à la galerie l'Invantrie, dès la mi-décembre. Cette exposition reviendra sur les expériences d'une vingtaine de jeunes ayant bénéficié de la Bourse d'Aide à la Mobilité (BAM) proposée par le Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Depuis le 23 avril, une Information jeunesse est ouverte à la Maison de Services au Public à Saint-Méen-le Grand. L'animatrice peut vous orienter et vous conseiller pour votre recherche d'emploi, de stage, de financement (BAM) etc... n'hésitez pas à vous renseigner.

Renseignements auprès du service jeunesse de la CCSMM 02 99 06 54 92.

Dates à noter

Exposition « en attendant la fibre pour tous »

du 11 juin au 5 juillet à la galerie L'Invantrie à Montauban-de-Bretagne.

Réunion publique le jeudi 20 juin à 20h

en présence de Damien BONGART, vice-président du Département d'Ille-et-Vilaine en charge des usages du numérique et du très haut débit. Ouvert à tous.

Lieu : Manoir de la Ville Cotterel, 46, rue de Saint-Malo - 35360 Montauban-de-Bretagne

Mômes d'automne 2019

Le prochain festival Mômes d'automne aura lieu du 17 au 23 octobre 2019 dans plusieurs communes du territoire.

Forum « Un emploi près de chez vous »

Début avril a eu lieu le job dating « un emploi près de chez vous ! » à Saint-Méen-le-Grand. Cette année, près de 80 participants et 14 employeurs de plusieurs secteurs d'activités (commerce, logistique, transport, aide à la personne, etc.) ont participé au forum de l'emploi.

Une nouvelle édition, organisée par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban en partenariat avec Pôle Emploi Rennes Ouest est envisagée à l'automne 2019.

Les Points Accueils Emploi (PAE) de la communauté de communes sont ouverts aux personnes en recherche d'emploi, aux salariés et aux étudiants. Ils permettent un suivi personnalisé, un accompagnement dans les projets professionnels et une mise en relation avec les entreprises du secteur.

Contacts PAE

Irodouër 02 99 39 85 11 (pae.irodouer@stmeen-montauban.fr),

Montauban-de-Bretagne 02 99 06 53 22 (pae.montauban@stmeen-montauban.fr),

Saint-Méen-le-Grand 02 99 09 47 48 (pae.stmeen@stmeen-montauban.fr).

Ouverture de la Maison de Services au Public

Après plusieurs mois de travail en collaboration avec les différents partenaires (élus et agents des mairies, l'Etat, Le Département d'Ille-et-Vilaine, les opérateurs nationaux et les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement), la Maison de Services au Public a ouvert officiellement ses portes le 23 avril 2019.

A la Maison de Services au Public, toutes les questions peuvent être posées. L'animatrice, agent de la communauté de communes, vous écoute pour définir, avec vous, ce dont vous avez besoin : une information, un coup de main sur l'ordinateur, une démarche précise ou à clarifier.

Les différents services présents vous accueillent du lundi au vendredi ainsi que le dernier samedi de chaque mois selon le planning ci-joint. Les permanences sont consultables sur le site de la communauté de communes et disponibles dans votre mairie.



Contact : Catherine BEAUDÉ
au 02 99 09 44 56

(à partir du 23 avril) ou

msap@stmeen-montauban.fr 22, rue de
Gaël - 35360 Saint-Méen-le-Grand.

Site internet : stmeen-montauban.fr



Jeux Grignote

Retrouvez l'équipe du service jeunesse de la communauté de communes Saint-Méen Montauban **le mercredi 14 août 2019 de 19h30 à 23h** pour une soirée Jeux Grignote organisée à la salle des associations de Quédillac.

Ces soirées ne sont pas uniquement dédiées aux jeunes. L'objectif est de proposer des moments en famille où enfants et parents puissent se retrouver autour d'un jeu, des moments de convivialité et d'échanges entre toutes les générations (à partir de 3 ans).

Vous pouvez participer aux soirées Jeux Grignote quelle que soit votre commune de résidence. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et sans inscription préalable. Un seul principe, apporter de quoi grignoter (cake, gâteaux, chips, jus de fruits...) à faire partager.

Renseignements auprès de Léa BRAIDOTTI :
02 99 06 54 92 - jeunesse@stmeen-montauban.fr

Les actions pédagogiques conduites cette année à l'école de Quédillac

En plus des séances de natation, des ateliers d'informatique guidés par Lisa GOUÉZEC, de l'enseignement de l'anglais dès la grande section et des ateliers de lecture proposés sur le temps de pause méridienne, les actions suivantes - propres à notre école - ont été conduites pour nos élèves cette année scolaire :

Action « jus de pommes »

Une après-midi d'octobre, tous les enfants de l'école ont ramassé près de deux tonnes de pommes (eh oui ! à plus de 140, on travaille très vite !). Les parents de l'APEL ont continué le ramassage et ont réalisé la mise en bouteille du jus de pommes. Chaque classe a mis en place un concours de dessin pour la réalisation des étiquettes. Un film de la fabrication de notre jus de pommes a été réalisé et a pu être diffusé aux élèves.

L'assemblée du mois

Il s'agit de six temps collectifs dans l'année, préparés à tour de rôle par chaque classe. C'est un temps de présentation et de mise en valeur des activités. C'est aussi un temps de rencontre, de fraternité et de découverte des autres classes. Ces assemblées se déroulent principalement dans notre salle de motricité.

La classe de neige

Cette année, du 13 au 19 janvier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de pouvoir participer à la classe de neige qui se déroulait dans les Pyrénées au village d'Arreau, près de Peyragude. Au programme de cette semaine : ski, randonnée pédestre, visite de la chèvrerie du Pitou, visite de la centrale hydroélectrique de Saint Lary, visite de la maison du parc national des Pyrénées et matinée balnéo (le centre Balnéa de Loudenvielle était privatisé par notre centre d'hébergement à cette occasion !).

Le spectacle de Noël

Cette année, le spectacle réalisé par les enfants avait pour thème : « souvenirs ». Comme chaque année, chacun est monté sur scène ! Ce fut une très belle après-midi pour tous : enfants, parents, grands-parents... Une belle co-animation des élèves, de l'équipe éducative et de l'APEL.

Le défi sans écran

Avec la bibliothèque municipale, nous avons lancé une semaine de défi sans écran. Cette semaine a eu pour but de sensibiliser les enfants et leurs familles aux effets négatifs d'une dépendance vis-à-vis des écrans. Cela s'est réalisé sous la forme d'un défi où l'enfant s'attribuait des points à chaque moment de la semaine passé sans écran. Une soirée jeux de société a ponctué ce défi.

Les jeux départementaux de l'UGSEL

Cette année, l'UGSEL organisait ses jeux départementaux les 6 et 7 juin à Noyal-Sur-Vilaine pour les CP, CE1 et CE2, sur le thème des 5 sens. 4 000 enfants s'y sont retrouvés sur ces deux jours d'animation. L'équipe de Quédillac représentait l'odorat.

La remise des diplômes

Comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnelle cérémonie de remise de diplômes de fin d'études primaires à tous nos élèves de CM2 en partance pour le collège. Ce fut l'occasion de montrer à chaque élève qu'il a de l'importance à nos yeux et que nous tenons à ce que sa réussite scolaire se poursuive en secondaire. Ce fut aussi l'occasion pour chaque élève d'exprimer un moment qui lui a tenu à coeur durant sa scolarité en maternelle et en primaire.



Voilà nos dernières nouvelles, en attendant la rénovation de nos salles de classe du bâtiment de primaire !

OGEC

Projet de rénovation de notre école dans le contexte local et sur le plan pédagogique

Notre projet de rénovation porte sur les salles des classes primaires situées dans le bâtiment d'origine de l'école.

Depuis quelques années maintenant, nous y remarquons des traces d'humidité, d'infiltration où l'atmosphère est humide, ce qui entraîne des difficultés à chauffer l'espace. Cette humidité transparait sur les murs ainsi qu'au niveau des planchers bois d'origine.

Une autre salle (CE1) plus obscure et mal structurée entraîne des difficultés d'ordre pédagogique notamment dans la disposition des tables des élèves et donc du transfert des savoirs. Cette classe se situe au-dessus de la cave où l'on retrouve la chaufferie qui ne respecte plus les normes en vigueur.

Après avoir entendu l'équipe pédagogique, Mr MILLARDET, Chef d'établissement, en accord avec le Conseil d'Administration CA de l'OGEC a contacté Mr BOYER de l'UDOGEC, pour une visite sur site.

L'organisme de gestion « OGEC » est ensuite passé à l'action en consultant le bureau d'études JP GOBIN pour une étude et un devis sommaire.

- Projet 1 : salles CP, CE2, bureau Mr MILLARDET et accueil hall
- Projet 2 : salles CE1, tableau numérique et cave avec chaufferie

La réhabilitation des différentes salles permettra plus de confort et de sécurité, une meilleure gestion des énergies consommées et donc une diminution de notre facture énergétique, tout en améliorant les conditions d'enseignement.

A ce stade, nous en sommes à la réception des devis des entreprises. Les travaux pourraient débuter au cours de la prochaine année scolaire. Le montant des travaux s'élève à 110 000 €.

L'aspect financier

- Pour nous aider financièrement, la caisse locale d'entraide CLE de l'enseignement catholique facilitera l'opération financière en nous permettant un prêt de 50 000 € avec un remboursement décalé dans le temps.
- Appel à la « fondation Saint-Mathieu » pour un programme de Mécénat : vous avez reçu dans votre boîte aux lettres cet « appel aux dons »...

En effet, l'enseignement catholique s'est aperçu que les adultes restent attachés à leur école primaire. Ici, à Quédillac, les gens aiment se retrouver autour de souvenirs qui se sont passés à « l'école des garçons » ou à « l'école des filles »... Le succès des 150 ans de l'école Saint-Joseph, en 2003, l'a démontré...

C'est dans cet esprit que nous vous proposons de participer financièrement à la rénovation... Plus d'informations (avec photos, vidéos...) sur le site de la Fondation Saint Matthieu pour l'école catholique : <https://fondation-st-matthieu.org>.

Merci à Élodie (membre de l'APEL) pour son travail, merci aux membres de l'équipe éducative qui ont collaboré à la mise en scène, au scénario des vidéos et merci enfin aux élèves pour leur fraîcheur d'esprit et leur dynamisme.

Alors consultez le site et surtout n'hésitez pas à participer à la rénovation de notre école...

Mais déjà,

- Lors de son AG 2019, la troupe théâtrale de Quédillac a décidé le versement de 300€ pour la rénovation de notre école. Merci à tous les acteurs de la troupe, aux membres du bureau et à son président Vincent CRESPEL.

Pour information, le conseil d'administration 2019-2020 de l'organisme de gestion de l'école OGEC :

Président : Christophe CRESPEL ; Vice-Présidente : Blandine REGEARD ;

Secrétaire : Jean-Jacques POUZET ;

Trésorière : Agnès PETIT ; Trésorière-adjointe : Marie-Odile BARBIER ;

Membres : Virginie THEBAUD, Isabelle MASSARD, Patrice JASLET, Jean-Paul LEVREL, Louis MASSARD.



L'équipe enseignante devant le muret de l'école pour lequel les joints ont été refaits à neuf cette année»

Vie associative

CSF

Centre aéré

Vacances de février 2019 :

Une personne de l'association Selen'ka est intervenue le mardi 12 février au centre aéré. Elle a proposé une séance de danses africaines aux petits et aux grands.

Les enfants sont allés le mercredi 13 février au cinéma à Saint-Méen-le-Grand. Les plus petits sont allés voir « Les Ritournelles de la Chouette » et les plus grands « Ralph 2.0 ».



Vacances de Pâques 2019 :

Les enfants ont fabriqué un carré potager dans la cour du centre aéré. Ils y ont semé des radis, planté des tomates.

17 enfants sont allés passer une journée à la ferme équestre de St-Launeuc le mercredi 10 avril. Ils ont eu la joie de brosser les poneys avec différentes brosses, de faire des petits circuits sur le dos des poneys, d'apprendre à les faire marcher et s'arrêter. Les plus petits ont fait de la calèche.



Les enfants ont réalisé des activités manuelles pendant les vacances de Pâques.

30 enfants ont participé à la chasse aux œufs dans le bourg en collaboration avec la bibliothèque. Deux itinéraires étaient proposés : un pour les grands, un pour les petits.

Les plus grands sont allés jusqu'à la piscine. Après la chasse aux œufs, les enfants se sont retrouvés au centre aéré pour la distribution des œufs et un goûter collectif.



Merci à Marcelle, bénévole de la bibliothèque qui a aidé à cacher les œufs le matin et aux parents accompagnateurs lors de cette sortie.

Animations Petite Enfance

Ces animations sont organisées par le CSF La Ruche de Quédillac, un jeudi par mois, et sont axées autour du jeu, de la manipulation et de la découverte.

Accompagnés de personnes bienveillantes, les petits de 0 à 3 ans y font d'abord l'expérience de la vie en collectivité. Mais la petite enfance, c'est aussi le moment crucial où l'enfant, par l'expérimentation et la manipulation, appréhende et comprend le monde qui l'entoure. Lors de nos animations, l'enfant peut vivre une expérience individuelle par le biais d'activités très sensorielles basées sur un matériel épuré.

« Il faut apprendre, avec le cœur, avec la tête et avec les mains » Johan PESTALOZZI.

Contact : Chantale DE SAINT-JAN au 02 99 06 22 37.

SEPQ

L'Assemblée Générale du 24 avril.

L'Assemblée Générale de la SEPQ s'est déroulée le 24 avril sous la présidence de Lydie MEAL, le secrétariat étant assuré par André MASSARD. Sur un potentiel de 26 membres, 21 étaient présents ou représentés.

Le bilan moral de l'association a été présenté par la présidente. Le bilan financier a été détaillé par un membre de chaque section, dans l'ordre : volley, gym, twirling, cyclos, foot, théâtre, fanfare et pour la partie SEP générale, par le trésorier Jean-Pierre LEVREL. Le bilan est globalement bénéficiaire, malgré 4 sections déficitaires. Seule la batterie-fanfare reçoit une subvention municipale.

Puis est venu le temps des questions diverses : achat de plateaux en vue de l'accueil du Paris-Brest-Paris au mois d'août, ainsi qu'un terminal bancaire pour la même raison.

Le renouvellement du tiers sortant : 4 membres du Conseil d'Administration étaient sortants, Fabien THEAUD, André MASSARD, Jean-Pierre LEVREL et Anthony CARRISSANT. André MASSARD annonçant qu'il ne se représente pas, un autre membre hors CA doit rejoindre les 18 restants. Fabien THEAUD, Jean-Pierre LEVREL et Anthony CARRISSANT sont réélus et Thérèse LOUVEAU est élue.

La recomposition du bureau le mardi 14 mai.

Présidente : Lydie MEAL ; 1^{er} Vice-président : Fabien THEAUD ; 2^e Vice-présidente : Marie-Odile BARBIER ; Trésorier : Jean-Pierre LEVREL ; Trésorière-adjointe : Thérèse LOUVEAU ; Secrétaire : Sylvie CRESPEL ; Secrétaire-adjoint : Pierrick LOCHET.



SEPQ, section Gym

En cette fin de saison sportive, notre bureau a été renouvelé. Claudine DESCHAMPS a choisi de quitter la présidence de la gym après 12 années. Marie-Thérèse MASSARD secrétaire, Claudine BOSCHET, Annick LEBRETON et Marie-Thérèse MOTAIS membres quittent également l'association. *Nous les remercions pour leur dévouement durant toutes ces années passées.*

Le nouveau bureau se compose ainsi : Présidente : Nathalie BRIAND ; Vice-Présidente : Nelly FRIN ; Trésorière : Josiane GICQUEL ; Trésorière-Adjointe : Marie-Anna GENDROT ; Secrétaire : Nathalie ROLQUIN ; Secrétaire-Adjointe : Laura ROLQUIN ; Membres : Jeanine MASSARD, Marie LEVREL, Nicole BACHELET.

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Lucie est notre animatrice sportive, elle nous propose plusieurs activités :



Membres sortants : Claudine DESCHAMPS, Annick LEBRETON, Marie-Thérèse MOTAIS, Marie-Thérèse MASSARD, absente : Claudine BOSCHET



Nouveau bureau
De gauche à droite : Nicole BACHELET, Jeanine MASSARD, Nelly FRIN, Nathalie BRIAND, Josiane GICQUEL, Nathalie ROLQUIN, Marie LEVREL, Laura ROLQUIN
absente : Marie-Anna GENDROT.
Au premier plan : Lucie AYRAULT, animatrice sportive.

- Gym tonique le mardi de 19h à 20 h et Pilates de 20h à 21h
- Zumba le jeudi de 19h30 à 20h30
- Gym douce le vendredi de 10h30 à 11h30.

Actuellement, la licence coûte 85 € et donne accès à toutes les activités proposées.

Vous pourrez venir nous rejoindre dès le mois de septembre ; deux séances de découvertes vous seront offertes.

Nous serons présentes au Forum des Associations et nous vous souhaitons une bonne rentrée sportive.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec :
Nathalie ROLQUIN 06 19 19 07 20
ou Nathalie BRIAND 06 80 63 39 55
mail : gymquedillac@yahoo.fr

Vie associative

SEPQ, section Twirling

La SEP Quédillac section twirling a participé aux championnats départementaux en Individuels, duos et équipes. Le club a organisé le championnat Régional FSCF à Saint Méen-le-Grand le 17 février 2019. Ce fut un beau succès.

Le tableau des résultats en individuels :

Nom twirler	catégorie	Départemental Individuel à Dinar	Régional Individuel St Méen-le-Grand	Coupe de France Margny- Compiègnes (60)	National Individuels La Motte Servolex (Chambéry)
HERPE Louna	Poussine	1 ^{re}	3 ^e		
MARTIN Milane	Benjamine Honneur	1 ^{re}	1 ^{re}		7 ^e
CILLARD Manon	Benjamine Excellence	1 ^{re}	1 ^{re}	1 ^{re}	
LEMOINE Charline	Minime Honneur	8 ^e	7 ^e	14 ^e	
DECAUDIN Katelyne	Cadette promotion	12 ^e	17 ^e		
MANDARD Lizéa	Cadette Honneur	4 ^e	5 ^e		
LEROY Laura	Junior 1 promotion	9 ^e	9 ^e		
VITRE Audélia	Junior Honneur	8 ^e	14 ^e		
LEVREL Mathilde	Junior 1 Excellence	1 ^e	1 ^e		16 ^e
MÉHEUT Clémence	Junior 1 excellence	5 ^e	3 ^e		11 ^e
DURAND Lénaïc	Senior Grand prix	1 ^{er}	1 ^{er}		4 ^e

Lénaïc a été sacré champion de Bretagne à l'issue du Championnat Régional de Saint Méen-le-Grand. Nous pouvons remarquer les très belles premières places en département et Région, ce qui signifie que le niveau National est très élevé.

Résultats Équipes et Duos :

Catégorie	Départemental Montauban de Bretagne	Régional Elven	La Roche sur Yon les 22/23 juin
Poussine	2 ^e	1 ^e	Pas de compétition National
Minime Espoir	3 ^e	5 ^e	Pas de compétition National
Minime Honneur	3 ^e	2 ^e	sélectionnée
Cadet Honneur	3 ^e	2 ^e	sélectionnée
Junior excellence supérieure	2 ^e	3 ^e	sélectionnée
Duo A : Milane / Manon	1 ^e	2 ^e	sélectionnée
Duo B : Mathilde / Laurine	2 ^e	1 ^e	sélectionnée
Duo B : Flavie / Clémence	4 ^e	4 ^e	Il faut obtenir une note de 6/10 en technique (elles ont obtenu 5,95)



Les équipes et duos sélectionnés doivent continuer leur entraînement pour la compétition, tout en préparant **le gala qui aura lieu le 29 juin.**



SEPQ, section Football

Saison historique pour la section SEP QUEDILLAC FOOTBALL

HISTORIQUE, la montée en R3 (niveau Régional 3) pour les séniors.

En effet, après les montées successives en D2 puis D1, Eric LEMOINE a passé le relais à Fabien LE SCOUARNEC en tant qu'entraîneur Séniors. Avec le retour d'anciens joueurs quédillacais, ils ont accédé au niveau ligue (régional) ce qui n'est jamais arrivé pour notre club. Les autres équipes se sont maintenues à leur niveau D3 et D5. Bravo à eux et place à de nouveaux challenges pour la saison prochaine.

HISTORIQUE, le parcours en Coupe.

Après une élimination précoce en Coupe de France, l'équipe première effectue un parcours remarquable en Coupe de Bretagne, éliminant plusieurs équipes hiérarchiquement supérieures. Ensuite, ils perdent en coupe Maxime Portier et finissent en demi-finale du Conseil Général contre le FC Beaugard aux tirs au but. Quel parcours !!!



HISTORIQUE, les supporters !

Que ce soit à domicile ou à l'extérieur vous avez suivi nos équipes pour les supporter, les encourager par tous les temps pour les plus fidèles. Lors des matchs de coupe, il y avait entre 300 et 400 personnes. Merci à Vous !

Tout cela nous a donné envie d'immortaliser cette saison et une photo de tous nos licenciés avec un nouveau survêtement a été prise.

L'école de foot se porte toujours aussi bien.

Bravo aux U11 qui ont gagné la finale de coupe de secteur à Irodouër le 25 mai. Si de nouveaux joueurs ou joueuses nés avant 2014 inclus souhaitent rejoindre l'école de foot, contactez Samuel au 06 30 32 67 42.

Aussi, nous remercions les dirigeants en place. Mais nous recherchons des parents, bénévoles, afin d'aider le club, les enfants pour qu'ils puissent s'épanouir dans les meilleures conditions. Le bénévolat, malheureusement, régresse. Ne le laissons pas disparaître... Evitons cette tendance à la consommation, et unissons-nous !!



Vie associative

SEPQ, section Volley

La saison 2018-2019 arrive à sa fin...

L'équipe mixte composée de 13 licenciés a évolué en Championnat Catégorie Compèt'lib à 6 dans une poule de 6 équipes. Nous avons rencontré les équipes de Montauban-de-Bretagne, Pleumeleuc, Montfort-sur-Meu (2 équipes) et Rennes. Nous nous sommes bien battus et, parfois contre des équipes majoritairement masculines, en gardant toujours la confiance en nous, notre bon esprit d'équipe et notre bonne humeur.

Une équipe de filles a participé à la coupe Casal Féminine dans laquelle elles ont pris beaucoup de plaisir à jouer.

Durant la saison, le Club a offert des vestes sweat à ses licenciés.

Nous remercions également la municipalité d'avoir pris en charge l'achat de poteaux volley à la salle polyvalente.

Nos entraînements et les matchs à Quédillac ont lieu le vendredi soir à partir de 20 h 30.

N'hésitez pas à venir nous voir et nous encourager !

Si vous avez 16 ans et +, et souhaitez nous rejoindre pour la prochaine saison, contactez Sylvie au 06 09 70 97 65.



Date à retenir :

Choucroute de la Mer en association avec le Comité des Fêtes : **Samedi 12 Octobre 2019**



SEPQ, section Cyclo

DU 18 AU 22 AOUT QUEDILLAC VILLAGE ACCUEIL DU PARIS-BREST-PARIS

Comme en 2015, en partenariat avec le DCQ et la municipalité nous accueillerons le Paris-Brest-Paris. Ce sont environ 7 000 participants qui prendront le départ de Rambouillet, le dimanche à partir de 16h. Les premiers concurrents devraient traverser notre commune vers 3h30 le lundi.

A Quédillac, ils pourront se ravitailler, se doucher et dormir ; la salle polyvalente sera remplie de matelas pour cette occasion. Nous recherchons des interprètes du continent européen et asiatique. Si vous parlez ces langues et souhaitez participer à cette organisation, contactez André GUITTON au 02 99 06 21 67 ou Pierrick LOCHET au 06 43 59 69 03.

AAPPMA Pêcheurs de Haute-Rance

2 dates à retenir :

- **Le samedi 7 septembre 2019** : Forum des associations à Caulnes. Les jeunes de 8 à 15 ans pourront profiter de cette occasion pour s'inscrire à l'atelier pêche nature 2019/2020 (APN) en bénéficiant d'un tarif préférentiel : 50 €. La carte de pêche leur sera proposée aux conditions ordinaires.

- **Le samedi 21 septembre 2019** : Repas des pêcheurs « Choucroute de la Mer », à retirer à la salle des associations de Caulnes et exceptionnellement cette année à emporter.

Les cartes de pêche sont disponibles à la SARL Piedvache Decoration, 82 rue de Dinan à Caulnes.

Pour tout renseignement sur la pêche, contact : M. Jean-Claude LOCHET au 06 62 39 18 27.

Dynamic Club



Fin janvier, lors du repas de présentation de l'équipe, le Dynamic Club Quédillac a fêté ses 10 ans. Quinze jours plus tard, les cyclistes se sont rendus au Mont-Saint-Michel pour le stage annuel, avant la saison. Dès les premières courses, les résultats sont arrivés.



Christian POSNIC, Jean-Luc DELPECHE
et Pascal LINO avec les minimes

En pass-cycliste :

Vincent TOXE : 3^e à Rostrenen, 6^e et 1^{er} pass cycliste à Cintré, 2^e à Saint-Malon-sur-Mel, 8^e à Broons, 2^e à Pléboulle, 10^e à Irosouër et 5^e à Val-d'Ízé.

Jean-Luc ROCABOY : 1^{er} à Saint-Malon-sur-Mel, 5^e à Pléboule, à Saint-Donan, 2^e au Bran, 1^{er} à Pacé, 7^e à Irodouër.

Yann GUERIN : 1^{er} à Broons.

Christian PELLOIS : 5^e à Nouvoitou, 4^e à Plénée-Jugon.

Arnaud UDIN : 9^e à Trégomar et Moréac.

Jean-Yves UDIN : 9^e à la Chapelle-Chaussée et 4^e au Bran.

Olivier MAHE : 7^e et 1^{er} pass cycliste à Sévignac.

En juniors :

Édouard BERCHE : 1^{er} junior à Pleslin-Trigavou et Plaintel-Plaintel, 6^e à Plouër-sur-Rance, 5^e et 1^{er} junior à Saint-Maugan.

Flora ADAM : 1^{ère} féminine à Pleslin-Trigavou, Saint-Malon-sur-Mel, Pléboulle et Val-d'Ízé. Flora prend la 3^e place sur la 1^{ère} manche du challenge PEN AR BED à Clohars-Carnoët.

En cadets :

Antoine HUE : 5^e à Noyal-Châtillon, 1^{er} à Trignac, 4^e à Andel. Antoine a été sélectionné par le CD35 pour la coupe de France cadets à Tours.

Raphaël PICAUT : 11^e à Trignac et 2^e du grand prix d'Avranches.

En minimes :

Élie JEHANIN PELLOIS : 5^e à Nozay, 6^e à Sévignac, 5^e à Saint-Maugan, 4^e à Lamballe, 10^e à Mordelles, 5^e à Beignon. Élie JEHANIN PELLOIS a été sélectionné par le CD35 pour le championnat de Bretagne du contre-la-montre par équipe. L'équipe finit 1^{ère}, Élie JEHANIN PELLOIS est donc champion de Bretagne du contre-la-montre par équipe.

Grégory ADAM : 10^e à Saint-Maugan, 13^e à Lamballe, 10^e à Beignon et 7^e à Plumaugat.

En 2ème catégorie :

Ewen DANION: 5^e à Moréac.

Pierre-Antoine BERCHE : 10^e à Nouvoitou et 6^e à Baillé.

Olivier GERARD : 10^e à Saint-Brice-en-Coglès.

En 3ème catégorie :

Émilien RUAUD : 27^e à Plaintel-Plaintel, 6^e et 1^{er} des 3^e catégories à Saint-Brice-en-Coglès, 6^e à Locminé, 7^e lors de la 3^e étape à la Flèche d'Armor (course à étape 1^{ère} catégorie) et 1^{er} du classement général des 3^e catégories.

Léo SAILLENFEST : 1^{er} au contre-la-montre individuel au FERRE, 10^e à Baillé et 1^{er} à Plumaugat.

Pascal HUE : 14^e à Cintré, 6^e à Lamballe.

Robert BRINDEJONC : 10^e à Locminé, 12^e à Saint-Maugan et 14^e à Saint-Onen-la-Chapelle.

**Le vendredi 12 juillet,
le DYNAMIC CLUB QUÉDILLAC organise
avec le concours du cyclo club de Quédillac
le TROPHEE ATFB à Quédillac.**

**18h course cadets
20h course 3^e catégorie, juniors et pass open.**

Le Dynamic Club Quédillac tient à remercier Fabien PICAUT, Christian POSNIC, David DANION, Serge OGER, Michel DANION, Patrice BERCHE, Jean-Luc ROCABOY et Pascal BAGOT pour leur présence auprès des jeunes lors des courses.

Le Dynamic Club Quédillac remercie également les sponsors, les annonceurs, la municipalité, le cyclo-club de Quédillac, les bénévoles et les licenciés du DCQ qui contribuent à la réussite de cet événement et à la vie du club.



Christian POSNIC avec les cadets

Vi associative

Dansons maintenant

Les cours de danse vont bientôt se terminer et pour clôturer l'année, le gala aura lieu le samedi 29 Juin 2019 à l'Espace Dériole à Plouasne. Il y aura deux représentations, la première à 16h et la deuxième à 20h30. L'heure de la première représentation est avancée cette année car l'effectif ayant augmenté, nous avons ouvert d'autres cours en Modern'jazz et créé deux cours de Street jazz. Nous vous attendons nombreux pour venir applaudir nos danseurs et danseuses ! Les membres du bureau et Marine, notre professeur de danse, souhaitent depuis quelques mois emmener les élèves voir un spectacle de danse. Ce projet a été réalisé et une partie des élèves a pu assister au spectacle « Parallèles », au théâtre de l'Hermine à Saint-Malo. Cette soirée fut appréciée par tous, élèves et membres du bureau. Afin que chaque élève puisse bénéficier d'une sortie spectacle ou animation, nous allons mettre en place un roulement sur deux ou trois années. Nous serons présents au forum des associations de Quédillac le vendredi 6 Septembre pour les parents qui souhaitent avoir des renseignements sur la prochaine rentrée.



Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à : dansonsmaintenantquedillac@gmail.com ou nous téléphoner au 06 85 68 30 29 (M^{me} MAILLARD) ou 06 33 86 85 23 (M^{me} BROWARNY).

Le bureau de l'association vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



Union pongiste Médréac-Quédillac

Bilan de la 2^e phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table 2018/2019

En D2, l'équipe A termine à la 3^e place • En D3, l'équipe B termine à la 2^e place

En D3, l'équipe C termine à la 6^e place • L'équipe juniors 1 termine à la 3^e place de D1

L'équipe juniors 2 termine à la 3^e place de D3 • L'équipe benjamins / minimes termine à la 3^e place

Entraînements

le mercredi soir de 19 h à 22 h à Quédillac • le vendredi soir de 19 h 30 à 22 h à Médréac

Matches de championnat

le samedi à 20 h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)

le samedi à 14 h, salle des sports de Médréac (juniors et minimes)



Dates à retenir

Reprise de l'entraînement
le **mercredi 28 août 2019** à Quédillac

L'union pongiste Quédillac/Médréac cherche à étoffer ses effectifs.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean-Claude LOCHET au 02 99 06 22 19 ou 06 62 39 18 27. Site internet : <http://umpq.free.fr>

Comité des fêtes

Comme chaque année, le comité des Fêtes a organisé la fête communale qui a eu lieu le dimanche 19 mai. Deux courses cyclistes étaient au programme avec tout d'abord l'Ecole de cyclisme puis le trophée de Brocéliande réunissant un joli peloton de près de 130 coureurs.

Le comité des Fêtes remercie tous les participants, petits et grands, et les bénévoles, qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Autre succès, la Fête de la musique le vendredi 14 juin avec le groupe « Box in Box » ainsi que le vide-grenier, le dimanche, où de nombreux chineurs étaient au rendez-vous.

Le Comité des Fêtes n'est pas au complet. Nous recherchons activement des membres. Pour tout renseignement : 06 11 39 66 01

Prochaines manifestations :

samedi 12 octobre : choucroute de la mer • samedi 7 décembre : Assemblée Générale

SECTION AFN-UNC

L'Assemblée Générale du 23 février.

Lors de l'Assemblée Générale du 23 février, le Président, Louis HURE, ouvrait la séance, en présence de M. Hubert LORAND, maire, en observant tout d'abord une minute de silence en l'honneur de nos camarades disparus depuis la précédente AG. Une pensée aussi pour tous les malades et pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer (12 ou 13 membres).

Bilan moral : Il a rappelé que la section est composée de 39 membres, puis a passé en revue les différents rendez-vous qui se sont déroulés en 2018 : le concours de belote du 25 mars, le congrès départemental de Janzé, le carrefour d'arrondissement à Irodouër et surtout les cérémonies du centenaire, belle journée clôturée par un banquet réunissant 150 convives. Il a enfin évoqué l'état du drapeau de 14-18 abîmé, précisant qu'il reviendra à la municipalité de le mettre en lieu sûr, peut-être dans une vitrine.

Présenté par le trésorier, Théophile BARBE, le bilan financier affiche un bilan négatif de 65 euros. Satisfaisant au vu des différentes dépenses, il a été approuvé à l'unanimité.

Le président a repris la parole pour lire la charte de protection des données personnelles et a précisé que concernant le drapeau 39-45, il n'y a pas de porte-drapeau nommé définitivement.

Quelques mots de M. le Maire pour citer la bonne marche de la section, et en particulier la réussite de la journée du 11 novembre.

André MASSARD, secrétaire de la section, cite ensuite les différents rendez-vous de 2019, puis aborde le recrutement de nouveaux Soldats de France. L'idéal serait de porter le nombre de 6 à 12.

Réélection du tiers sortant : Louis HURE, Eugène BRIAND, Yvonne TIREL et Pierre GOBIN ont été réélus.

Pas de modifications dans la composition du bureau : Président : Louis HURE ; Vice-président : Robert GROHANDO ; Secrétaire : André MASSARD ; Secrétaire-adjoint : Robert LEVREL ; Trésorier : Théophile BARBE, Trésorière-adjointe : Simone LEVREL. Comme il est de coutume, le pot-au feu traditionnel servi après l'Assemblée Générale a rassemblé 65 personnes, avec une bonne participation de la section de Le Crouais.

Le concours de belote du 14 avril

52 équipes, comme l'an passé : participation convenable, compte-tenu d'une météo agréable.

Le recueillement au Monument aux Morts le dimanche 12 mai

Près de 40 personnes se sont réunies au Monument à 10h pour un dépôt de gerbe, minute de silence et discours. Porte-drapeaux de Quédillac, de Le Crouais et de Saint Méen-le-Grand, anciens combattants, membres de la municipalité et pompiers ont répondu en étant présents.

Prochain rendez-vous

Commémoration du 11 novembre



État Civil

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-dessous ne peuvent être que partielles.

Naissances

- 28/01/2019 BRUXELLE Eléna, « 367 La Ville Goron du Verger »
- 25/02/2019 ROBERT Gaspard, « 245 La ville Glémot »
- 16/04/2019 MINARD Inaya, «237 Le Pavillon »
- 09/05/2019 DAURY Elise, « 505 Le Clos Hue »
- 09/05/2019 ERNOULT Jeanne, domiciliée « 539 La Ville Présent
- 16/05/2019 PAIN Jules, « 20 rue des Forgerons »
- 27/05/2019 BOUÉTARD Louna, « 217 Launay »

Décès

- 10/05/2019 LOUESSARD Jannick (85 ans)
- 16/05/2019 LE BIANNIC, née PIQUET Patricia (56 ans)
- 31/05/2019 DIETRICH, née LEBRETON Gilberte (90 ans)
- 14/06/2019 LIMOUX, née POIGNANT Marie (87 ans)



Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- LOPEZ Sébastien et Anne - 510 Les Vaulx
Construction d'une chambre sur garage
- CREPEL Jean-Yves - 2 rue du Bois Romé
Isolation par l'extérieur
- ENEDIS - La Ville Gorron
Poste de transformation électrique
- DE SAINT JAN Francis - Launay
Division en vue de construire
- MESNAGE Louis - Bel Air
Division en vue de construire
- GIBLAINE Olivier - La Chesnaie
Modification d'ouvertures
- RESLOU Pierre - Trémel - Modification d'ouvertures
- HERROUET Françoise - Rue de Saint-Brieuc
Modification d'ouvertures
- DUPUCH Denyse - La Perchais - Grillage et portail
- VITRE Michel
1 et 3 rue de Rennes et 2 rue de la Gare - Ravalement
- ALLAIN Jessica - 39 rue de Rennes - Pose de velux
- BUREL André - 115 La Ville au Clerc
Changement d'ouvertures
- DAURY Benjamin - Le Clos Hue
Changement d'ouvertures, isolation
- CREPEL Vincent - Les Bandes
Installation photovoltaïque

- LEVREL Francis - entre 33 ter et 35 rue de Rennes
Abri de jardin
- GOSSE Raphaël - 411 La Ville Rigourd
Changement d'ouvertures et de la toiture
- MOISON Vincent - 710 La Haye Juguet
Clôture et portail
- MINARD Serge - 57 rue de Rennes - Clôture et portail
- ORANGE - La Jossetais - Relais de radiotéléphonie
- ORANGE - Rue de Saint-Méen
Relais de radiotéléphonie

Permis de construire accordés

- EBALARD Christophe - Lotissement Les Forges
Construction d'une maison
- LA RIVIERE-GILLET Ronan et BROBAN Alexandra
Lotissement Les Forges - Construction d'une maison
- FOUQUET Julien et LHERMELIN Elise - Bel Air
Construction d'une maison
- BERTHELOT Thibault et LE DUC Marie - Launay
Construction d'une maison
- NAVARRO Julie - La Ville Gicquel
Extension d'un hangar agricole
- MURY Alexandre et LETENDRE Coraline
Launay Lot B – Construction d'une maison



L'arbre de la Liberté :

En 1789, dans cette vieille France soumise aux excès de l'Ancien régime, éclata un séisme d'une ampleur considérable, aux prolongements inattendus et encore perceptibles aujourd'hui : la Révolution. Prise de la Bastille, abolition des privilèges, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, etc...

En 1793, afin de marquer durablement l'évènement, plusieurs des 36 000 communes récemment créées se mirent à planter, dans un endroit fréquenté de leur territoire, un arbre destiné à croître en même temps que les institutions nouvelles. Il fut appelé l'arbre de la Liberté et, en ses débuts au moins, on le respecta comme un monument sacré, intouchable et révérent.

Mais le vent tourna bientôt. En effet déçus, Les contre-révolutionnaires prirent les armes, s'employant en outre à détruire les symboles du nouveau pouvoir. La plupart des arbres de la Liberté furent systématiquement coupés ou arrosés de vitriol et très peu survécurent à ce massacre que paracheva Louis XVIII, au moment de la Restauration.

En 1793, on ne sait pas ce qui fut fait à Quédillac.

Cependant, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la Révolution, en 1989, de nouveau les communes furent invitées à planter un arbre de la Liberté, particulièrement, là où il n'en existait aucun, c'est-à-dire quasiment partout.

Cet arbre est en général un chêne, eu égard à sa robustesse, sa stature, sa force, sa longévité.

En cette année 1989, Quédillac fit pourtant un autre choix, en décidant de planter, non pas un chêne, mais un tilleul devant la salle polyvalente. Il a grandi. A chaque printemps il reverdit et se couvre de fleurs utilisées en infusions apaisantes et calmantes. Traditionnellement, le tilleul symbolise ainsi l'amitié et la fidélité, mais, à Quédillac, il est surtout l'emblème de la Liberté.

Nous fêtons cette année le deux-cent-trentième anniversaire de la Révolution française.



Joseph VERGER

Manque de civisme, le Maire s'insurge !

Comment peut-on jeter dans les toilettes

- des quantités démesurées de lingettes non dégradables (contrairement aux indications sur emballage)
- des sous-vêtements «complets» : collants et plus...
- des blocs conséquents de produits alimentaires ou graisses etc... etc... ?

Conséquences : Réseaux obstrués

- Intervention du personnel des services techniques (parfois des journées entières !...) pour déboucher
- Dégradation du matériel (pompes) et des réseaux
- Dysfonctionnement à la station
- Coût pour la commune et ses contribuables !

Comment peut-on laisser ses animaux divaguer

Dans la rue, dans les espaces-jeux, dans les propriétés voisines... ? Que de signalements en Mairie !... Que de chiens et chats, errants et chasseurs, avec les dégâts que nous connaissons !... Espèces d'oiseaux qui disparaissent dans les jardins... Vos animaux doivent être «contenus» à l'intérieur de vos propriétés et tenus en laisse lors de la promenade sur l'espace public. Vous devez vous imposer cette règle.

***Avec un minimum de civisme,
que de conflits évités et quel bonheur
de retrouver la joie de vivre ensemble
dans une société sereine et apaisée !...***

Prenez vos résolutions...

Élections européennes

Synthèse des résultats

Inscrits	873	%
Votants	464	53,15 des inscrits
Abstentions	409	46,85 des inscrits
Blancs	19	4,09 des votants
Nuls	30	6,47 des votants
Exprimés	415	89,44% des votants

Candidats	Résultats	%	Candidats	Résultats	%
N. LOISEAU	110	26,51%	R. DE PRÉVOISIN	0	0,00%
J. BARDELLA	76	18,31%	R. CAMUS	0	0,00%
F.X BELLAMY	41	9,88%	F. MARIE	0	0,00%
Y. JADOT	40	9,64%	H. TRAORÉ	0	0,00%
R. GLUCKSMANN	31	7,47%	A. ALEXANDRE	0	0,00%
M. AUBRY	21	5,06%	V. VAUCLIN	0	0,00%
N. DUPONT-AIGNAN	19	4,58%	G. HELGEN	0	0,00%
B. HAMON	18	4,34%	S. CAILLAUD	0	0,00%
J.C LAGARDE	17	4,10%	T. DELFEL	0	0,00%
H. THOUY	8	1,93%	N. TOMASINI	0	0,00%
N. ARTHAUD	7	1,69%	C. CORBET	0	0,00%
F. PHILIPPOT	6	1,45%	A. SANCHEZ	0	0,00%
D. BOURG	6	1,45%	P. DIEUMEGARD	0	0,00%
I. BROSSAT	6	1,45%	C. CHALENÇON	0	0,00%
F. LALANNE	4	0,96%	O. BIDOU	0	0,00%
F. ASSELINEAU	3	0,72%	C. PERSON	0	0,00%
Y. GERNIGON	2	0,48%	N. AZERGUI	0	0,00%

Piscine



A PARTIR DU 8 JUILLET JUSQU'AU 31 AOUT 2019

LES HORAIRES SERONT LES SUIVANTS :

Lundi au vendredi : 14h30 à 17h30

La piscine sera fermée le 15 août 2019

Tarifs

Enfant (-16 ans) : 2,10 €

Adulte : 2,50 €

Carnet de 10 entrées enfant : 18,40 €

Carnet de 10 entrées adulte : 21,50 €

À la recherche de fruits et petite épicerie ?

Vous qui appréciez d'aller chercher votre pain chaud, vous qui appréciez de rencontrer une connaissance sur le chemin, et oui, vous l'avez sûrement remarqué, l'épicerie est bel et bien fermée !

A notre grand regret... Estelle s'était installée en 2013... Daniel, à ses côtés, a développé l'atelier « boucherie charcuterie »... Mais voilà, un commerce, c'est pas pour la vie ! Après 5 années, Estelle et Daniel ont fait le choix de partir vers un commerce plus grand dans le secteur de Loudéac. On leur souhaite une bonne réussite là-bas...

Mais cela n'arrange pas nos affaires, où va-t-on s'approvisionner pour les bons fruits et la petite épicerie ? Estelle a été satisfaite de ses premières années à Quédillac, et du même avis du côté de Casino, ce commerce est viable et permet de dégager un revenu. Donc, mobilisons-nous TOUS à la recherche du repreneur potentiel pour le « Vival »... Il faut aimer le contact local, et y passer quelques heures... Mais, si cela a été réalisable pour la boulangerie, pourquoi pas pour la petite épicerie ?

Faut-il le rappeler, nous sommes placés sur un axe bien utilisé, et les clients n'ont pas fait défaut ; la communauté de communes, la CCI aident au démarrage, donc si dans votre entourage, vous connaissez quelqu'un qui a l'âme de commerçant, qu'il n'hésite pas à venir nous voir !

Festivités du 7 juillet à l'église

La tour abritant les cloches étant aujourd'hui complètement rénovée, les équipes municipales et paroissiales s'associent pour l'organisation d'une journée d'animation le dimanche 7 juillet 2019.

Au programme :

10h : accueil sur les marches de l'église devant la tour rénovée.

10h20 : sonnerie des cloches dans leur nouvel environnement.

10h30 : cérémonie religieuse présidée par Monseigneur D'ORNELLAS et animée par les Chœurs de Brocéliande.

12h : vin d'honneur offert par la municipalité.

16h : concert dans l'église avec l'orchestre et chœur de Brocéliande et chœur féminin de l'Abbaye Saint Jacques en Brocéliande.

A noter : cette journée sera aussi l'occasion de fêter les 70 ans de sacerdoce du Père Joseph GENDROT.



Classes

Les 20 ans des classes 9 vous proposent de participer à la journée des classes le **samedi 31 août**. Voici le programme de la journée :

11h : Messe • 12h30 : Photo • 13h30 : Banquet • 19h : Galette-saucisse puis Bal

Vente de places lors des permanences salle Jean le Duc (derrière la mairie) de 11h à 13h : 6, 7, 20 et 21 juillet et le 3 août. Le prix du menu est de 30 € pour les adultes et de 13 € pour les enfants. Nous vous attendons en grand nombre pour une journée réussie !

Forum des associations

Le forum des associations 2019 aura lieu le **vendredi 6 septembre** à la salle polyvalente, de 18h à 20h. Ce rendez-vous est incontournable pour prendre contact avec les différentes associations de Quédillac et se renseigner sur leurs activités. C'est un moment convivial pour se retrouver à la rentrée et pour s'impliquer dans la vie de la commune. Venez nombreux !



Repas du CCAS

C'est toujours avec plaisir que les membres du CCAS organisent le repas de nos aînés. Le rendez-vous est pris pour le dimanche 29 septembre 2019, afin de passer un moment de convivialité ensemble. Au programme :

- **10h30 : Messe à Quédillac**
- **12h15 : Repas servi à la salle polyvalente**

Ce repas est proposé aux personnes de plus de 70 ans moyennant une participation de 5 € à régler lors de la réservation en mairie. Un transport peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.



Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
mercredi 14 août 19	Jeux Grignote	salle des associations	Communauté de Communes Saint-Méen Montauban
dimanche 18 août 19	Paris-Brest-Paris - Début	salle polyvalente	
jeudi 22 août 19	Paris-Brest-Paris - Fin	salle polyvalente	
samedi 31 août 19	Classes 9	salle polyvalente	Classes 9
dimanche 1 septembre 19	Fête de la Villée	La Villée	SEPQ section Batterie-Fanfare et Twirling
vendredi 6 septembre 19	Forum des Associations	salle polyvalente	Toutes associations
dimanche 8 septembre 19	Randonnée de l'école	Extérieur	A.P.E.L
vendredi 27 septembre 19	Concours de belote	salle polyvalente	Club des Retraités
dimanche 29 septembre	Repas annuel	salle polyvalente	CCAS
samedi 5 octobre 19	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
vendredi 11 octobre 19	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	Dynamic Club
samedi 12 octobre 19	Choucroute de la Mer	salle polyvalente	Comité des Fêtes - Volley
samedi 9 novembre 19	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
samedi 16 novembre 19	Repas	salle polyvalente	Association de chasse
dimanche 24 novembre 19	Loto	salle polyvalente	SEPQ
lundi 25 novembre 19	Concours de palets Téléthon	salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 30 novembre 19	Sainte Barbe	salle polyvalente	Sapeurs Pompiers
samedi 7 décembre 19	Assemblée Générale	salle Jean le Duc	Comité des Fêtes
samedi 7 décembre 19	Championnat	salle polyvalente	UPMQ
vendredi 13 décembre 19	Représentation	salle polyvalente	Dansons Maintenant
samedi 14 décembre 19	Arbre de Noël	salle polyvalente	A.P.E.L
jeudi 19 décembre 19	Assemblée Générale	salle polyvalente	Club des Retraités

En route vers la 6^e



Dernier rang, de gauche à droite :
Ewen CHARTIER, Axel COUPU, Dorian GENAITAY, Esteban LOPEZ, Malvyn BARBIER,
Antonin LAMBERT-BRUNEL, Edwin THEAUD, Tiago LEGALAI -- DA SILVA.

Debout, de gauche à droite :
Charline LEMOINE, Kalyssa LE TIRILLY-BIZIEN, Aaron PERRINIAUX, Carmen TRAVERS,
Laurane LUCAS, Maëlys BRIAND, Paolo DRU, Pauline CHARRETEUR, enseignante.

Accroupis de gauche à droite :
Florian MINARD, Kériann DUMEZ, Zia BUREL, Yanis PIGEON,
Maywen MAUDET, Noa JIQUEL, Stella MONACHON.

MAIRIE DE QUEDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUEDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : contact.mairie@quedillac.fr - Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication
Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL.